

AVOCATS ET ORDRES DU 21^e SIÈCLE

OUVRAGE COLLECTIF DE LA CONFÉRENCE
DES BÂTONNIERS

Sous la direction de Jean-Luc Forget
et Marie-Anne Frison-Roche

Auteurs

Michel Bénichou
Marc Bollet
Bernard Chambel
Manuel Ducasse
Pascal Eydoux
Jean-Luc Forget
Marie-Anne Frison-Roche
Roland Gras
Jean-Luc Medina
Thierry Wickers

Regards

Thierry Derez
Christiane Féral-Schuhl
Anne Lauvergeon
Constance Le Grip
Jeanne Poli-Wallerand

Les avocats maîtrisent leur avenir.

Gardiens des libertés et des droits, les avocats exercent des activités professionnelles diverses, à la mesure de la multiplicité des demandes de droit dans une société de plus en plus complexe. Mais les avocats dirigent aussi des cabinets qui sont des entreprises.

Les 163 barreaux de province, qui s'expriment grâce à la Conférence des bâtonniers, doivent assurer l'unité de leur profession.

À l'issue de débats que la Conférence a organisés pendant plus d'une année, cet ouvrage contribue aux réflexions d'une profession sur ses fonctions dans la société et dans l'État de droit.

Des propositions portent sur ces thèmes qui déterminent le quotidien et l'avenir de chaque avocat : l'économie, les nouvelles technologies, l'Europe et la valorisation de sa prestation.

Elles rappellent avec constance l'avocat à son identité : l'indépendance. L'indépendance de ce professionnel du droit au bénéfice de la société et de ses acteurs. Une indépendance assurée par une déontologie rigoureuse. Une indépendance dont l'Ordre est le garant.

